

Accompagnement au dispositif Ordi60



# La sécurité sur Internet si on en Parlait en famille ?

## Petit guide à l'usage des parents



Réalisé par Tralalère dans le cadre du programme Internet Sans Crainte, avec le soutien du Conseil général de l'Oise

# Edito



Vos enfants sont désormais équipés d'un ordinateur portable Ordi60, à partir duquel ils peuvent se connecter sur le web. Internet, c'est un outil formidable d'apprentissage dans le cadre scolaire, mais aussi d'épanouissement personnel... dès lors où l'on s'en sert avec discernement.

En dotant les collégiens d'un matériel qu'ils peuvent utiliser à leur domicile, le Conseil général de l'Oise a souhaité favoriser l'accès des familles au monde numérique. A vous, en tant que parents, d'accompagner vos enfants dans leurs usages en ligne. "Surfer", cela s'apprend et vous avez un rôle essentiel à jouer dans cet apprentissage !

En effet, même si vos enfants en savent plus que vous sur le plan technique, il n'en demeure pas moins qu'ils ont besoin de vous pour apprendre à reconnaître une information vraie d'un canular, pour leur rappeler régulièrement de ne pas donner d'informations personnelles en ligne ou encore pour leur donner des règles claires quant au temps qu'ils sont autorisés à passer devant l'écran. Pour vous aider dans ce sens, Ordi60 est également doté de tous les outils de contrôle parental.

Ce guide se propose de favoriser le dialogue au sein de la famille autour des usages et risques liés à Internet et vient en support des actions de formation menées dans les collèges du département par le Conseil général.

Bon surf en famille et en sécurité.

**Yves Rome,**

*Président du Conseil général de l'Oise*



# Internet sans Crainte

Le meilleur moyen d'aider ses enfants dans leurs nombreux usages de l'Internet, c'est d'abord de s'y intéresser ! Info, conseils, fiches, textes de lois... le site [www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr) propose aux parents les clés indispensables pour comprendre les enjeux de l'évolution des technologies multimédia ainsi que les risques liés à l'utilisation d'Internet par les jeunes.

Puisque rien ne vaut le partage, nous vous invitons également sur ce site à jouer avec vos enfants au test des cyber-familles pour découvrir les pratiques des uns et des autres sur le net, et à regarder ensemble les dessins animés Vinz et Lou sur Internet et jouer à 2025 ex machina avec vos adolescents.

De bons moments en perspective et une occasion d'ouvrir le débat en famille.

Vous souhaitez discuter en direct de vos interrogations sur la sécurité et de la meilleure façon de protéger vos enfants sur Internet ? **Net Ecoute**, la ligne d'assistance téléphonique du programme répond aux questions des jeunes et de leurs parents au **0820 200 000** (0.09 euros TTC/mn).

[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr)

Illustrations issues de "Vinz et Lou sur Internet"



# Internet, une interface avec le monde

- > Surf
- > Recherche d'informations
- > Téléchargement

## Si on en Parlait avec nos enfants ?

- A la maison, c'est plus convivial de vivre tous ensemble plutôt que chacun derrière son écran !  
> Mettez l'ordinateur dans un espace de vie commun, pas dans la chambre des enfants. Et jusqu'à un certain âge faites en sorte qu'ils demandent la permission avant de se connecter.
- Comment font-ils leurs recherches d'information sur le web, ont-ils une stratégie pour choisir leurs sites, leurs mots clés ?  
> Tout n'est pas toujours vrai sur Internet. Vos enfants doivent apprendre à développer un esprit critique, à recouper leurs sources, et à éviter le copier-coller sauvage. Evaluer la fiabilité des sites est complexe : votre regard critique peut se révéler précieux.
- Ils ont un baladeur, écoutent de la musique ou regardent des films en ligne. Connaissent-ils les lois sur le téléchargement ?  
> On peut télécharger tout à fait légalement. Mais pas tout. Les téléchargements gratuits de musique ou vidéo par les systèmes "peer to peer" sont rarement autorisés et peuvent aussi être sources de virus. Le piratage est puni par la loi.

[...]



[...]

En revanche, il existe des sites tout à fait légaux où découvrir tous les nouveaux morceaux en streaming (sans les télécharger).

- Est-ce vraiment gratuit ?  
> Il existe de nombreux sites de jeux gratuits. Vraiment gratuits ? Certains le sont, d'autres se rétribuent en vendant les données personnelles fournies par les utilisateurs : invitez vos enfants, avant de donner des informations sur des sites, à lire la politique de ceux-ci en matière de protection et utilisation de données, et de façon plus générale à décocher la case "offres partenaires".
- Comment remplir un formulaire ?  
> Sur la plupart des formulaires que l'on rencontre sur Internet, tous les champs ne doivent pas forcément être remplis. Seuls ceux qui ont un astérisque sont obligatoires. Pour les autres, autant réfléchir avant de les renseigner.
- Leur est-il arrivé de voir des images qui choquent ou font peur ?  
> En cas de soucis, dites-leur d'éteindre l'écran et de vous en parler. Puis signalez le site problématique à [www.pointdecontact.fr](http://www.pointdecontact.fr)



Des logiciels de contrôle parental sont disponibles gratuitement auprès de votre fournisseur d'accès : pensez à en installer un.

**Bien surfer, ça s'apprend [encore mieux en famille]**  
[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr)

## Internet, une autre façon de tisser des liens

- > Chat, forums
- > Blogs
- > Réseaux sociaux
- > Messageries

### Si on en parlait avec nos enfants ?

- Un écran n'agit pas comme une cage d'invisibilité

> Même avec un pseudo, vos enfants doivent savoir que surfer laisse des traces : adresse IP, historique de navigation, mots clés saisis dans un moteur de recherche, etc.  
Sur certains sites, des logiciels publicitaires étudient aussi les clics effectués pour proposer des contenus "ciblés".

- Un blog, c'est comme un journal : ce qu'on y publie est vu par tout le monde, pendant très longtemps

> Le blog n'est pas un journal intime.  
Vos enfants doivent être conscients que ce qu'ils y publient part sur la voie publique et qu'ils en sont responsables légalement.

> Avant de publier une photo d'amis (ou de professeurs), il faut demander leur autorisation ou celle de leurs parents s'ils sont mineurs.

> Lorsqu'ils postent une photo/vidéo d'eux-mêmes, ils feraient bien aussi de se demander s'ils seront contents que tout le monde puisse la voir, et ceci pendant des années.



- MySpace, Facebook...  
les réseaux sociaux ont leurs propres modes d'emploi. Faciles d'utilisation, ces plateformes ne sont pas forcément configurées par défaut pour mieux protéger la vie privée.  
  
> Prenez le temps de vous assurer que vos enfants maîtrisent les outils mis à leur disposition sur ces sites : les options associées à leur profil permettent de ne pas donner toutes leurs informations à tout le monde, ou de cibler la diffusion de leurs activités à certains membres choisis de leurs réseaux seulement.  
  
> Apprenez-leur à sélectionner les groupes auxquels ils souhaitent appartenir. Ou pas.
- Avoir des centaines d'amis virtuels, qu'est-ce que cela signifie vraiment ?  
  
> Sur les messageries instantanées ou les réseaux sociaux, comme dans la cour de récréation, la cote de popularité se mesure parfois au nombre d'amis que l'on peut afficher. Là aussi, pourtant, il faut apprendre à choisir ses amis : vous pouvez par exemple vérifier avec votre enfant qu'il n'accepte pas comme amis des gens qu'il ne connaît pas dans la vie réelle.  
  
> S'ils veulent rencontrer quelqu'un connu sur Internet, il est impératif qu'ils en parlent à un adulte et aillent au rendez-vous accompagné.



**Qui est derrière la souris, on ne peut pas toujours savoir.  
C'est la raison pour laquelle il ne faut communiquer sur Internet ni son nom, adresse ou numéro de téléphone, ni le nom de son école ou de son club de sport.  
Et contrôler ses contacts dans les chats ou les réseaux sociaux.**

**Communiquer, ça s'apprend [encore mieux en famille]**  
[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr)

# Internet, une Cour de récréation Planétaire

> Jeux en ligne

Si on en Parlaît avec nos enfants ?



- Connaissent-ils les significations des symboles du PEGI, le système de classification des jeux vidéo ?

*> A chaque jeu son âge. Ce qui est bon pour l'un de vos enfants ne l'est pas forcément pour son petit frère ou sa petite sœur... Ceci étant, les aînés sont souvent de bon conseil pour déterminer les activités adaptés aux plus jeunes.*

*> A chaque enfant sa maturité aussi : mieux vaut tester soi-même les jeux de ses enfants pour s'assurer qu'ils leur conviennent bien.*



**AGE** > Age conseillé



**VIOLENCE** > Jeu contenant des scènes violentes



**GROSSIÈRETÉ** > Jeu contenant des expressions vulgaires



**PEUR** > Jeu dont le contenu peut effrayer de jeunes enfants



**SEXE** > Jeu montrant la nudité et/ou contacts sexuels ou faisant allusion au sexe



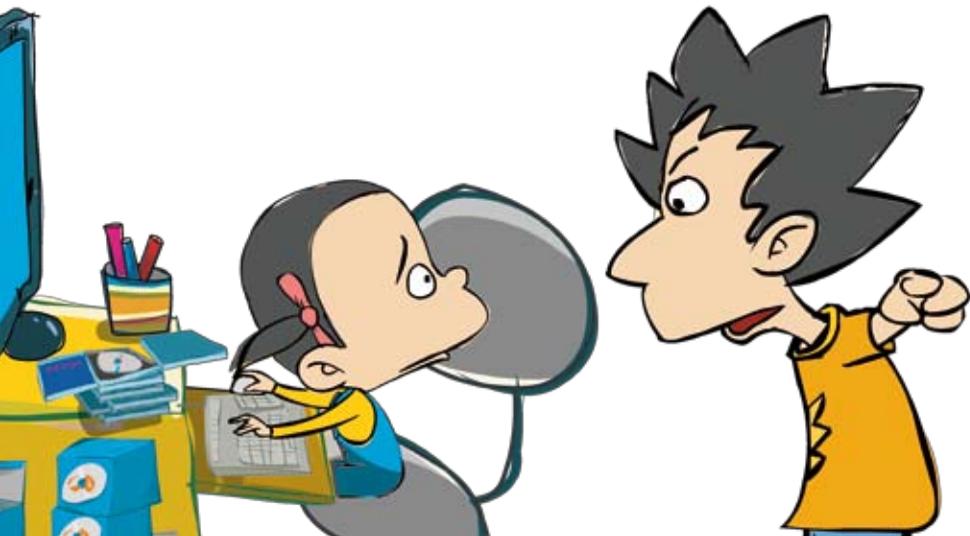
**DROGUES** > Jeu faisant référence aux drogues ou montrant leur usage



**DISCRIMINATION** > Jeu montrant ou encourageant la discrimination



**JEUX DE HASARD** > Jeu qui encourage ou enseigne les jeux de hasard



- Ils jouent beaucoup en ligne. Ont-ils encore assez de temps pour voir leurs amis et avoir d'autres passions ? Nombre d'heures, type de jeu... pour l'utilisation d'Internet comme le reste, il faut fixer des règles et s'y tenir. Mais lesquelles ? Pour aider vos enfants à mieux gérer leur temps, il convient de connaître les jeux qu'ils pratiquent, qui ne se prêtent pas forcément tous aux mêmes règles.

*> Certains jeux peuvent ne prendre que quelques instants et se jouer en solo. On peut les arrêter à pratiquement tout moment.*

*> D'autres se jouent en équipe, parfois pour des parties assez longues que l'on ne peut arrêter en cours. Eteindre l'ordinateur pour aller diner est alors plus difficile, dans la mesure où cela peut pénaliser le reste de l'équipe.*

*> D'autres jeux encore ne s'arrêtent jamais et récompensent le temps passé sur l'ordinateur autant que le talent du joueur... L'essentiel est donc de jouer avec votre enfant, de lui apprendre tôt à gérer son temps, de fixer des limites...*



**Certains jeux sont dotés d'un système de contrôle parental permettant de limiter les temps de jeux. Renseignez-vous ! Et rappelez aux "grands" que les jeux auxquels ils jouent ne sont pas forcément adaptés pour leurs petits frères et sœurs.**

**Jouer, ça s'apprend [encore mieux en famille]**

[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr)

## Internet, au Bout Du fil

> Téléphonie mobile

**Si on en Parlait avec nos enfants ?**

- Internet sur Mobile répond aux mêmes règles que sur un ordinateur.  
*> Les logiciels de contrôle parental sont aussi offerts par tous les opérateurs mobiles.*
- Des copains harcelés par mail et sur portable, ça arrive, ça peut aussi s'arrêter. Des messages anonymes sur ses messageries fixes ou mobiles, via SMS, sur son blog... les nouveaux médias facilitant l'anonymat peuvent encourager ce type de pratiques perturbantes. L'essentiel est ici d'aider les jeunes à briser le silence, à en parler à leurs amis et aux adultes, et leur éviter de culpabiliser.

*> Leur rappeler, encore, qu'il ne faut pas donner son numéro de portable à n'importe qui, ni dans la cour de récré, ni sur Internet.*



- Certains sites proposent de payer des produits, par exemple des sonneries de téléphone ou des jeux, en donnant son numéro de téléphone mobile.

*> Mieux vaut vérifier que le site en question est un site sérieux. Et ce qu'il en coûtera !*



**Oreillettes, utilisation sur la voie publique ou en scooter, temps passé au téléphone... veillez à ce que l'usage du portable par votre enfant se fasse dans les meilleures conditions et évitez d'équiper les jeunes avant 10 ans.**

**La mobilité, ça s'apprend [encore mieux en famille]**

[www.internetsanscrainte.fr](http://www.internetsanscrainte.fr)

## Les réunions D'information

Dans le cadre de l'accompagnement au dispositif Ordi60, le Conseil général de l'Oise propose des réunions d'information gratuites à destination des parents. Assurées par les Céméa Picardie et Tralalère, ces séances portent sur les différentes questions liées aux usages et risques de l'Internet chez les adolescents.

Afin que le plus grand nombre possible de parents d'élèves puissent en profiter, nous vous invitons, en tant que responsable d'une association de parents d'élèves, d'une association familiale / culturelle ou bien à titre individuel, à nous solliciter pour étudier l'organisation d'une telle réunion.

Contact Conseil général de l'Oise : Patricia Allix,  
patricia.allix@cg60.fr / 03 44 06 60 81

## Internet sans crainte

[www.internet.sanscrainte.fr](http://www.internet.sanscrainte.fr)

Internet Sans Crainte est le programme national de sensibilisation des jeunes aux enjeux et dangers d'Internet qui représente la France au sein du programme européen Safer Internet *Plus*.

Internet Sans Crainte bénéficie du soutien de la Commission européenne et de la Délégation aux Usages de l'Internet. Il est coordonné par Tralalere, créateur de contenu numérique éducatif, notamment du programme Vinz et Lou sur Internet pour les 7-12 ans et du Serious Game d'éducation critique à Internet pour les adolescents, 2025 ex machina.

Contact Internet Sans Crainte : Pascale Garreau,  
pascale@tralalere.net / 01 49 29 45 33

